

INDUSTRIE

Le gouvernement mobilisé pour augmenter l'intégration locale

Page 08



JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

Les médias partenaires clés dans le processus de développement

Page 08

UN NARCOTRAFIQUANT BELGO-MAROCAIN INTOUCHABLE

Dubaï, refuge des fortunes criminelles

Page 12



TEBBOUNE REÇOIT LE MINISTRE NIGÉRIEN DE LA DÉFENSE



ALGER ET NIAMEY RENFORCENT LEUR COOPÉRATION SÉCURITAIRE

Page 07

UNIVERSITÉ ORAN 1 - FORMATION AUX OUTILS DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



Des ateliers pratiques pour enseignants et étudiants

Page 04

MARCHÉ DE GROS D'EL KERMA



Les légumes moins chers, les fruits en attente d'une baisse

Page 04

INFRASTRUCTURES DE LA SÛRETÉ NATIONALE À ORAN



Six projets inspectés, le siège de police d'Ahmed Zabana attendu dans un mois

Page 04

L'UGCAA FAVORABLE À LA MORALISATION DU COMMERCE

Les oranais saluent la vigilance sur les marchés

H. Nassira

Les opérations de contrôle des prix et de lutte contre les pratiques commerciales abusives se renforcent à Oran. Mobilisée aux côtés des services de sécurité, la direction du commerce multiplie les inspections, de jour comme de nuit, pour veiller à la disponibilité des produits de première nécessité, au respect des prix affichés et à la protection du pouvoir d'achat. Des mesures coercitives sont également engagées contre les commerçants récalcitrants, tandis que les consommateurs disposent désormais de moyens numériques pour signaler les infractions.

Cette vigilance accrue est favorablement accueillie par les habitants de la wilaya, qui y voient un moyen de mettre un terme aux pratiques de certains commerçants peu scrupuleux. L'affichage des prix, devenu obligatoire, constitue un levier essentiel pour garantir la transparence des transactions et permettre aux consommateurs de faire leurs achats en connaissance de cause. Plusieurs citoyens souhaitent toutefois aller plus loin, en réclamant l'inscription des prix directement sur les emballages des produits de grande consommation, notamment la semoule, la farine, le café, l'huile et les pâtes alimentaires. Le lancement d'une plateforme numérique de

réclamations et la mise à disposition d'une application mobile sont également salués. Ces outils permettent de signaler les dépassements de prix, les manquements aux règles d'hygiène et toute pratique susceptible de compromettre la santé ou la sécurité des consommateurs.

Des panneaux pour afficher les prix dans les marchés

Du côté de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) à Oran, l'heure est également à la réorganisation des marchés et à la régularisation de la situation juridique des commerçants. Son coordinateur de wilaya, Mouad Abed, rappelle que l'affichage des prix incombe à chaque vendeur et insiste sur la nécessité de moraliser les pratiques commerciales. Il estime que les mesures répressives doivent viser en priorité les intermédiaires spéculateurs qui profitent des failles du marché pour manipuler les prix et créer des déséquilibres.

L'Union préconise notamment la réintroduction de panneaux électroniques ou en bois permettant d'afficher clairement les tarifs dans les marchés de fruits et légumes. Selon Mouad Abed, cette pratique existait déjà au marché de gros, où les prix étaient communiqués à trois moments de la journée. Le mar-



ché des Aurès, anciennement La Bastille, avait également adopté ce dispositif sous la supervision de son responsable communal.

À l'inverse, au marché de haï Mehiedine (Eckmühl), dans la commune d'Oran, le bureau de gestion se limiterait à l'ouverture et à la fermeture des lieux, sans assurer l'affichage des prix.

Le marché de Plateau appelé à être réorganisé

L'UGCAA plaide aussi pour une remise en ordre du marché de Plateau, où la situation

de certains commerçants demeure à régulariser. Des exploitants exercent sur la base de contrats de location de locaux communaux, tandis que certains bénéficiaires de stands les sous-louent à des tiers.

Mouad Abed indique que l'Union a déjà saisi d'anciens walis ainsi que les autorités actuelles de la wilaya afin de proposer des réunions de travail consacrées à l'organisation des marchés. Elle réaffirme enfin sa disponibilité à contribuer aux actions de sensibilisation et à l'assainissement des pratiques commerciales, dans le respect de la réglementation.

MARCHÉ DE GROS D'EL KERMA

Les légumes moins chers, les fruits en attente d'une baisse



H. Nassira

Les prix de plusieurs légumes amorcent une décrue au marché de gros d'El Kerma, à Oran, portés par une amélioration de l'offre et l'afflux de produits agricoles en provenance de différentes régions du pays. Une tendance que les commerçants espèrent voir se confirmer dans les prochaines semaines, notamment avec l'arrivée attendue des dattes sur les étals, susceptible de renforcer la disponibilité des fruits et d'alléger la pression sur les prix.

La détente est déjà perceptible sur plusieurs produits. La pomme de terre est proposée entre 65 et 80 DA le kilogramme, tandis que la tomate se négocie entre 35 et 120 DA, selon la variété et la qualité. Depuis hier, deux commerçants ont également mis sur le marché des quantités appréciables de bananes, cédées à 400 DA le kilogramme.

Pour Nabil Kouissi, président de la Fédération des commerçants de gros des fruits et légumes, cette évolution s'explique essentiellement par l'amélioration de la production agricole et l'augmentation des volumes dispo-

nibles. Le concombre se vend ainsi autour de 50 DA le kilogramme au marché de gros, contre 80 DA pour la courgette. Les différentes variétés de poivrons affichent, quant à elles, des prix oscillant entre 80 et 130 DA le kilogramme.

Le responsable affirme, par ailleurs, que les grossistes s'emploient à maintenir le prix de la pomme de terre sous la barre des 75 DA le kilogramme. L'arrivée des produits agricoles en provenance des wilayas du Sud, particulièrement de Biskra, a contribué à améliorer l'approvisionnement et à consolider l'offre sur le marché. Cette dynamique pourrait se poursuivre dès novembre prochain avec le lancement de la récolte de la pomme de terre dans la wilaya d'El Oued. L'arrivée de nouvelles quantités devrait ainsi renforcer la disponibilité de ce produit de large consommation et favoriser une nouvelle détente des prix.

Le chou-fleur toujours cher

En dépit du recul enregistré sur plusieurs légumes, le chou-fleur continue de se distinguer par un prix élevé, atteignant 200 DA le kilogramme, alors même que la période actuelle correspond à sa saison de production. Selon Nabil Kouissi, cette situation trouve son origine dans les dommages occasionnés aux cultures par les fortes chaleurs estivales. Les températures caniculaires ont notamment provoqué la perte d'une partie des plants mis en terre en juin dernier, réduisant les volumes

récoltés et, par conséquent, les quantités proposées à la vente. Un déséquilibre entre l'offre et la demande qui entretient la hausse des cours. Le responsable entrevoit toutefois une amélioration à partir de novembre, avec l'arrivée de la nouvelle récolte, dont l'abondance pourrait contribuer à faire baisser progressivement les prix.

Les dattes, un renfort attendu sur le marché des fruits

Du côté des fruits, les regards sont désormais tournés vers la récolte des dattes, actuellement en cours dans les exploitations agricoles. Des volumes importants sont attendus sur les marchés d'ici à la fin du mois, une perspective sur laquelle misent les grossistes pour étoffer l'offre et diversifier les produits disponibles. Cette arrivée pourrait contribuer à atténuer la pression sur les prix des fruits, qui restent relativement élevés. Mais la baisse enregistrée au stade du gros ne se répercute pas toujours de manière équivalente sur les prix de détail, alimentant les interrogations sur les marges pratiquées tout au long de la chaîne de commercialisation. Le concombre en fournit une illustration éloquent : alors qu'il est cédé à 50 DA le kilogramme au marché de gros d'El Kerma, son prix atteint jusqu'à 100 DA chez certains détaillants. Un écart qui relance la question de la répercussion des baisses enregistrées à la source sur le panier du consommateur.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RÉHABILITATION DES IMMEUBLES ET AMÉNAGEMENT URBAIN

Après les instructions, Ouchene passe au contrôle du terrain



Meriem B

Au lendemain d'une réunion consacrée à l'accélération des projets relevant de la direction du logement, le wali d'Oran a effectué, mardi, une tournée d'inspection de plusieurs chantiers de réhabilitation et d'aménagement. De Monte-Carlo à Maraval, en passant par le centre-ville, cette sortie a permis d'évaluer l'avancement des travaux et de rappeler les impératifs de suivi et de respect des délais.

Le suivi des projets ne se limite plus à l'examen des dossiers en réunion. À Oran, les

responsables concernés sont désormais appelés à rendre compte de l'évolution des chantiers directement sur le terrain. C'est dans cet esprit que le wali, Brahim Ouchene, a consacré sa sortie de mardi à plusieurs opérations de réhabilitation immobilière, quelques heures après avoir réuni les responsables de la direction du logement pour examiner l'état d'avancement des projets inscrits aux différents programmes de financement.

Cette tournée a notamment conduit le chef de l'exécutif local à l'immeuble n° 5 de la rue Ahmed Ben Abderrazak, où les travaux de restauration

affichent une progression de 70 %. La réfection des façades et des toitures, ainsi que les interventions intérieures et extérieures, constituent l'essentiel du programme. Les réseaux d'alimentation en eau et d'assainissement ont déjà été remis en état. Le wali a également demandé l'aménagement du local destiné aux agents de nettoyage. Autre chantier examiné, celui des immeubles de Monte-Carlo, rue Sayem Mohamed, où le taux d'avancement atteint 60 %. Les travaux concernent les ascenseurs, les escaliers, les réseaux d'assainissement et les espaces extérieurs, autant d'interventions destinées à améliorer les conditions de vie des résidents. À Maraval, l'opération engagée au quartier Radieuse porte sur la restauration des façades, leur peinture, la remise en état des balcons et des escaliers. Le délai de réalisation est fixé à huit mois. Sur place, Brahim Ouchene a insisté sur le suivi régulier du chantier avant d'échanger avec des habitants, qui ont exprimé leur satisfaction à l'égard des travaux entrepris. La visite a également

concerné la cité des Enseignants, appelée à bénéficier de travaux de réhabilitation, ainsi que le quartier des Glycines, où plusieurs immeubles doivent prochainement faire l'objet d'interventions. Le respect des échéances et le contrôle de l'exécution ont été réaffirmés comme des exigences incontournables. En clôture de cette tournée, le wali s'est rendu à Bir El Djir pour inspecter les deux centres des impôts Oran Est et Oran Ouest. Les travaux y ont atteint 90 % d'avancement. Leur achèvement doit permettre de renforcer les capacités de l'administration fiscale et d'améliorer l'accueil des contribuables. Cette succession de visites sur le terrain s'inscrit dans le prolongement des orientations arrêtées lundi : accélérer les réalisations, lever les contraintes entravant les chantiers et veiller à la concrétisation effective des projets engagés. Au-delà des taux d'avancement annoncés, l'enjeu reste désormais de traduire les programmes inscrits en améliorations tangibles pour les habitants et en équipements opérationnels pour les usagers.

MODERNISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

Oran retenue pour expérimenter la télémédecine

Habib Benaouda

La wilaya d'Oran s'appête à franchir un nouveau cap dans la numérisation du secteur de la santé. Retenue comme wilaya pilote pour le lancement de la télémédecine, elle servira de terrain d'expérimentation à un dispositif destiné à faciliter l'accès aux consultations spécialisées, à améliorer la prise en charge des patients et à réduire les déplacements entre établissements hospitaliers. Cette initiative a été annoncée lors d'une rencontre régionale consacrée à l'évaluation de l'avancement de la numérisation des structures sanitaires et de la mise en place du dossier médical électronique, organisée hier à Oran avec la participation de représentants de 19 wilayas de l'Ouest. Les échanges ont notamment porté sur le degré de préparation des établissements et les contraintes techniques et organisationnelles à lever avant le déploiement du nouveau système d'information, prévu à partir du 15 novembre 2026. À cette occasion, le directeur général de la numérisation au ministère de la Santé, Mahoub Messaoudi, a annoncé la programmation d'un exercice de simulation reliant des établissements de santé d'Oran à une wilaya du Sud du pays. L'opération devra permettre de vérifier la fiabilité des connexions, la fluidité des échanges et la capacité des équipes médicales à communiquer en temps réel dans un environnement sécurisé.

L'intelligence artificielle en renfort

Grâce à la télémédecine, les médecins hospitaliers pourront solliciter l'expertise d'enseignants universitaires et de spécialistes en s'appuyant sur les données du dossier médical électronique. Une avancée susceptible d'améliorer le suivi des malades dans les régions éloignées et d'alléger la pression sur les centres hospitalo-universitaires, en rapprochant l'expertise médicale des patients.

Le programme de numérisation prévoit également l'intégration de l'intelligence artificielle à travers des agents conversationnels, l'accès à des ressources scientifiques actualisées et la production automatisée de synthèses médicales. Ces outils doivent faciliter l'exploitation des informations cliniques et accompagner les professionnels dans leurs décisions thérapeutiques. Le directeur de la santé et de la population d'Oran, Kassi Abdallah, a, pour sa part, souligné l'importance de cette rencontre pour identifier les obstacles persistants et coordonner les solutions avec Algérie Télécom et les partenaires concernés, afin d'assurer la transition vers le dossier médical électronique. Au niveau de l'EHU du 1er Novembre 1954, son directeur, Barr Rabah, a insisté sur la nécessité d'accompagner ce chantier par la formation des médecins et des personnels paramédicaux. L'établissement prévoit de connecter ses équipements hospitaliers, ses neuf laboratoires médicaux et ses blocs opératoires à un système informatique unifié, regroupant les données du patient, de son admission à sa sortie, notamment les analyses, les traitements et les informations relatives à l'anesthésie. Au-delà de la simplification des procédures administratives et du renforcement de la coordination entre services, cette centralisation devrait également ouvrir de nouvelles perspectives pour la recherche médicale. L'enjeu sera désormais de traduire ces avancées technologiques en améliorations concrètes de la qualité des soins.

MARCHÉ DE LA RUE DES AURÈS

La réhabilitation se fait attendre

Habib Benaouda

Au cœur du centre-ville d'Oran, le marché de la rue des Aurès, anciennement La Bastille, attend toujours sa réhabilitation. Dégradations des sols, vétusté des réseaux d'assainissement et conditions d'hygiène préoccupantes fragilisent progressivement ce haut lieu du commerce populaire, dont la rénovation se heurte notamment à la délicate question du transfert temporaire des commerçants. L'état des lieux témoigne de l'urgence d'une intervention. Dans les allées du marché, les sols détériorés et les eaux stagnantes compliquent les déplacements des clients. Les infiltrations d'eaux usées, auxquelles s'ajoutent les écoulements issus du nettoyage des commerces, notamment des poissonneries, favorisent la persistance de mauvaises odeurs et la prolifération des insectes et des rongeurs. L'accumulation des déchets et le manque d'éclairage dans certaines parties accentuent davantage les désagréments, soulevant des interrogations sur les conditions d'hygiène et de sécurité

dans cet espace très fréquenté.

Un projet confronté à des contraintes

Au-delà de la remise à niveau des infrastructures, la réhabilitation du marché suppose une réorganisation de ses espaces commerciaux. L'installation anarchique de tables et la présence de vendeurs occupant les passages réduisent la fluidité des déplacements et entravent la circulation des chalands. Ces encombrements se répercutent également sur les voies environnantes, notamment les axes débouchant sur les rues Larbi Ben M'hidi et Mohamed Khe misti, déjà soumis à une pression importante. L'opération envisagée devrait ainsi englober la réfection des sols, le renouvellement des réseaux d'assainissement, l'amélioration de l'éclairage et une meilleure répartition des espaces de vente. Le maintien de l'architecture ancienne figure également parmi les orientations avancées, afin de préserver l'identité de ce marché emblématique du paysage urbain oranais. Mais la concrétisation du projet reste étroitement liée



à une difficulté majeure : où installer les commerçants durant les travaux ? Pour nombre d'entre eux, tout déplacement comporte le risque de perdre une partie de leur clientèle et de voir leur activité affectée. L'éventualité d'un transfert provisoire vers le marché Michelet a déjà été évoquée, sans emporter une adhésion suffisante. La mise à disposition d'un site de remplacement adapté, assortie d'un calendrier précis et d'engagements sur les délais d'exécution, apparaît dès lors indispensable.

Un financement annoncé, des échéances à préciser

Une enveloppe de 300 millions de dinars est évoquée pour la réhabilitation, dont une première tranche estimée

à 75 millions de dinars. Toutefois, les modalités de lancement et le calendrier des travaux restent à préciser. Parallèlement, la perspective de transformer la rue des Aurès en un espace multifonctionnel est également avancée, avec le maintien de l'activité commerciale en journée et le développement d'animations culturelles et touristiques, de restaurants et de cafés en soirée. Reste à traduire ces ambitions en réalisations concrètes. Car au-delà du chantier, la renaissance du marché passe par une gestion durable, un entretien régulier et une meilleure organisation des activités. Autant de conditions nécessaires pour préserver les intérêts des commerçants et restituer à ce lieu historique sa place dans la vie économique et sociale d'Oran.

INFRASTRUCTURES DE LA SÛRETÉ NATIONALE À ORAN

Six projets inspectés, le siège de police d'Ahmed Zabana attendu dans un mois

Sarah M

Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a inspecté mercredi six projets relevant de la Sûreté nationale, dont plusieurs sont achevés ou proches de leur livraison. Au pôle urbain Ahmed Zabana, à Misserghine, le nouveau siège de sûreté urbaine devra être réceptionné dans un délai d'un mois, tandis que d'autres opérations portent sur la réhabilitation des structures policières et l'amélioration des conditions d'hébergement des fonctionnaires.

La mise en service des infrastructures sécuritaires et sociales destinées aux personnels de la Sûreté nationale s'accélère à Oran. Le wali, Brahim Ouchene, accompagné du chef de Sûreté de wilaya et de responsables de l'administration locale et des équipements publics, a effectué, mercredi, une visite de terrain consacrée au suivi de six projets financés sur le budget de la wilaya. L'occasion de faire le point sur l'état d'avancement des chantiers, mais aussi de fixer des échéances pour les opérations dont l'achèvement est immi-



nent. Au pôle urbain Ahmed Zabana, à Misserghine, l'attention s'est portée sur le futur siège de sûreté urbaine implanté au niveau du site des 36 860 logements. Les travaux étant à un stade avancé, le wali a instruit les responsables concernés de prendre les dispositions nécessaires pour permettre sa réception dans un délai d'un mois. Cette nouvelle structure est appelée à renforcer la couverture sécuritaire de ce pôle résidentiel et à assurer une meilleure protection des habitants et de leurs biens. La délégation s'est ensuite rendue à Canastel, dans le quartier d'El Menzeh, où le siège de la sûreté urbaine a bénéficié d'une réhabilitation complète, assortie de l'installation de caméras de surveillance. Cette

opération doit contribuer à consolider la sécurité de proximité et à améliorer la qualité du service offert aux citoyens. À Aïn El Turck, les travaux d'aménagement du siège de la brigade mobile de la police judiciaire sont achevés. La structure devrait être livrée prochainement, permettant aux éléments de cette unité de disposer de conditions de travail mieux adaptées à leurs missions.

Des foyers et des logements en voie de livraison

La visite a également concerné les infrastructures sociales destinées aux fonctionnaires de police. À El Kerma, le foyer réservé aux policiers célibataires est achevé.

Sa livraison reste néanmoins subordonnée au raccordement au réseau de gaz naturel et à la mise en place du chauffage. À Aïn El Turck, le chantier d'un second foyer affiche un taux d'avancement de 65 %. Doté de 28 chambres et d'une salle de sport, cet équipement devrait être réceptionné dans un délai de trois mois. Il vise à améliorer les conditions d'hébergement des fonctionnaires et à renforcer les structures sociales mises à leur disposition. À Bousfer, enfin, le projet portant sur la réalisation de quatre logements de fonction et d'un club au profit de la Sûreté nationale a atteint le stade final. Les travaux étant achevés, seule reste à effectuer la mise en service des raccordements aux réseaux d'électricité et de gaz. À travers le suivi de ces six opérations, les autorités locales misent sur l'achèvement des projets en suspens et la mise en exploitation des infrastructures prêtes à être livrées. L'enjeu est double : renforcer le maillage sécuritaire dans les zones urbaines en développement et offrir aux policiers un environnement de travail et d'hébergement à la hauteur de leurs missions.

BATIWEST-2026 OUVRE SES PORTES AU CCO

Les start-up du bâtiment à la conquête des marchés africains

S Hadjar

La 23e édition du Salon international de l'immobilier, du bâtiment et de la céramique, Batiwest-2026, a ouvert ses portes mercredi au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran. Réunissant près de 70 exposants nationaux et étrangers, cette manifestation de cinq jours met en avant les nouvelles perspectives du secteur, avec une place importante accordée aux start-up algériennes et à leurs ambitions sur les marchés africains. L'enjeu dépasse désormais la simple présentation des produits et des matériaux de construction. Pour les entreprises participantes, ce rendez-vous constitue une occasion de nouer des partenariats commerciaux, de prospecter de nouveaux débouchés et de faire connaître les productions nationales auprès des opérateurs étrangers. Organisé par SB-Events Company sous le patronage du wali d'Oran, avec l'accompagnement du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Chambre de commerce et d'industrie d'Oran, le salon accueille notamment des entreprises turques, des établissements bancaires spécialisés dans le financement du logement ainsi que des organismes de formation professionnelle. Le Zimbabwe,

invité d'honneur de cette édition, est également représenté à cette manifestation économique.

Les start-up en première ligne

L'une des particularités de cette édition réside dans la place accordée aux jeunes entreprises spécialisées dans la fabrication de matériaux de construction. Selon le commissaire du salon, Zoubir Ouali, elles représentent à elles seules 50 % des exposants. Leur présence traduit une volonté de gagner en visibilité, de développer leur activité commerciale et, surtout, de préparer leur accès aux marchés extérieurs, notamment en Afrique. Cette orientation vers la production nationale et l'exportation donne une dimension supplémentaire à Batiwest-2026, dans un contexte où la diversification des débouchés constitue un enjeu pour les entreprises algériennes. Les échanges avec les partenaires étrangers pourraient ainsi ouvrir de nouvelles perspectives de coopération et faciliter la mise en relation entre producteurs et acheteurs potentiels. Autre évolution notable, la manifestation élargit son champ d'exposition à plusieurs activités complémentaires du bâtiment. Outre l'immobilier, la céramique et les matériaux de construction, les visiteurs peuvent découvrir des produits et des solutions dans la plomberie sanitaire, les

peintures et revêtements, l'éclairage, la climatisation et l'aluminium. Des incubateurs de start-up et des prestataires de services liés à l'investissement prennent également part à cette édition.

Des rencontres d'affaires au programme

Au-delà des stands, les organisateurs ont prévu des rencontres bilatérales entre opérateurs économiques algériens et étrangers afin de favoriser les contacts directs et d'identifier des possibilités de partenariat. Des conférences consacrées à l'habitat et aux énergies renouvelables en Algérie doivent également rythmer cette édition. Pour Zoubir Ouali, les salons spécialisés sont appelés à jouer un rôle dans la dynamisation du tissu entrepreneurial et le soutien à l'investissement. Batiwest entend ainsi consolider sa place parmi les rendez-vous économiques annuels d'Oran, en offrant aux professionnels un cadre d'échange d'expériences et de développement de relations commerciales. Pendant cinq jours, le salon fera donc converger les acteurs du bâtiment, de l'habitat et des activités connexes autour d'un objectif commun : transformer les rencontres professionnelles en opportunités concrètes pour les entreprises et élargir les perspectives de commercialisation de la production nationale.

UNIVERSITÉ ORAN 1 -
FORMATION AUX OUTILS DE
L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
Des ateliers pratiques
pour enseignants
et étudiants

B. Bakhta

La deuxième journée du colloque national consacré à l'intelligence artificielle, organisé par le laboratoire SIGMA de l'université Oran 1 Ahmed-Ben-Bella, a été consacrée à la formation pratique des enseignants et des étudiants. Deux ateliers ont permis aux participants de découvrir les applications pédagogiques de l'IA générative, les méthodes de vérification de l'information et les règles éthiques encadrant son utilisation dans l'enseignement supérieur.

L'intelligence artificielle s'impose progressivement dans les pratiques universitaires, obligeant enseignants et étudiants à adapter leurs méthodes de travail. C'est dans cette perspective que le laboratoire SIGMA a placé la deuxième journée de son colloque national sous le signe de la mise en pratique, à travers deux ateliers organisés en parallèle, en coordination avec l'université de Biskra et les structures partenaires, dont les Maisons de l'intelligence artificielle de l'université Oran 1 et de l'École normale supérieure. Le premier atelier, encadré par la Maison de l'intelligence artificielle de l'université Oran 1, était destiné aux enseignants des départements des sciences de l'information et de la communication, des sciences des bibliothèques et des archives, ainsi que d'histoire et d'archéologie. La formation a porté sur les outils susceptibles d'enrichir les pratiques pédagogiques, aussi bien en présentiel qu'à distance, avec un accent particulier sur la recherche documentaire et la vérification des informations générées par les plateformes d'IA. Pour la professeure Ibtissem Rais Ali, directrice du laboratoire SIGMA et enseignante à la faculté de communication, la maîtrise de ces outils devient incontournable face à l'évolution des habitudes d'apprentissage. L'enjeu est d'adapter les méthodes d'enseignement aux attentes de la génération Z, tout en améliorant la qualité de la formation et les acquis des étudiants.

L'éthique au cœur des apprentissages

Le second atelier, organisé dans l'espace multimédia de la faculté, a privilégié une approche entièrement pratique. Après une introduction aux principes de l'IA générative, les étudiants ont été initiés à plusieurs applications, notamment la rédaction publicitaire, la génération d'images et les outils utiles aux travaux de mise en page et de production audiovisuelle. Les participants ont également été sensibilisés aux usages de l'intelligence artificielle dans la recherche universitaire et la préparation des mémoires de fin d'études. Une attention particulière a été accordée aux enjeux éthiques, afin d'encourager une utilisation responsable de ces technologies et de préserver l'autonomie intellectuelle des étudiants. Selon la directrice du laboratoire SIGMA, ces ateliers constituent un prolongement essentiel des débats scientifiques, en permettant aux publics concernés de confronter les réflexions théoriques aux réalités du terrain. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des recommandations formulées lors de la première journée du colloque, notamment en faveur d'un encadrement éthique de l'IA, de la préservation de l'intégrité académique et de l'adaptation des méthodes d'évaluation. L'objectif est de faire de ces technologies un levier d'amélioration de l'enseignement et de la recherche, sans sacrifier l'esprit critique ni la responsabilité universitaire.

GARE ROUTIÈRE

Vers une gestion confiée à Sogral



I. Yacine

Les travaux d'aménagement et de modernisation de la gare routière de Mascara approchent de leur achèvement. En parallèle, l'éventualité de

confier sa gestion à la Société de gestion et d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral) est à l'étude. Cette démarche associe la finalisation des équipements à la recherche d'un mode de gestion adapté aux exigences du transport et à l'amélioration

de l'accueil des voyageurs.

Le choix de l'organisme chargé de l'exploitation constitue l'un des principaux volets de la réhabilitation. Il concerne l'organisation du mouvement des bus, l'accueil des passagers et la disponibilité des services au sein de la gare. Les responsables étudient le recours à l'expérience de Sogral afin de déterminer la formule la plus appropriée pour Mascara.

Ce dossier a été examiné lors d'une réunion présidée mardi soir par le wali, Fouad Aïssi. Le directeur général de Sogral y a pris part aux côtés de représentants de l'administration locale, du secteur des transports, des autorités locales et du directeur de l'établissement public de transport urbain et suburbain de la wilaya. Les priorités portent sur l'achèvement des travaux dans les meilleurs délais et sur l'étude des mécanismes de gestion à mettre en place lors de la mise en service.

L'objectif est d'assurer une meilleure organisation du trafic et d'améliorer les conditions d'accueil des voyageurs, tout en définissant la structure qui prendra en charge l'exploitation.

La qualité du service dépendra également de l'organisation retenue pour encadrer le fonctionnement quotidien de la gare.

RÉGLEMENTATION

Sembsadji nommé à la tête de l'inspection de la Fonction publique

I.Y

L'inspection de la Fonction publique de la wilaya de Mascara est désormais dirigée par Sembsadji Mohamed Benyoucef, installé lundi dernier au siège de la wilaya par le wali, Fouad Aïssi.

Cette nomination intervient dans le cadre des missions de contrôle de l'application de la législation relative à la Fonction publique. L'inspection veille notamment au respect des règles encadrant la gestion administrative et la carrière des fonctionnaires, ainsi qu'à la conformité des procédures aux textes en vigueur, notamment en matière de gestion des ressources humaines dans le secteur public. Lors de la cérémonie d'installation, le wali a souligné l'importance de ces missions pour garantir l'application correcte des textes, renforcer la gestion administrative et améliorer les performances du service public. La prise de fonctions du nouveau responsable s'inscrit dans les attributions de cette structure, appelée à veiller au respect du cadre réglementaire et à contribuer au bon fonctionnement des administrations de la wilaya.

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

1 432 plaintes enregistrées au troisième trimestre 2026

I.Y

Le bilan du troisième trimestre 2026 de la délégation locale du Médiateur de la République à Mascara fait état de 1 432 plaintes inscrites au registre, de 1 015 citoyens reçus et de 438 requêtes prises en charge, entre juin et septembre, alors que le suivi des dossiers liés aux services publics, aux projets de développement et aux conditions de vie se poursuit dans les communes de la wilaya. Les activités de la délégation ont porté sur l'accueil des citoyens, le traitement des requêtes et l'enregistrement des plaintes. Des sorties sur le terrain ont également été effectuées auprès d'établissements et d'administrations publics pour prendre connaissance des préoccupations exprimées et suivre leur prise en charge. Lors de la réunion du conseil exécutif de la wilaya, tenue mardi dernier au palais des congrès Emir Khaled, le wali Fouad Aïssi a appelé à renforcer la coordination entre la délégation et les différentes administrations, ainsi qu'à poursuivre le suivi des requêtes et des plaintes jusqu'à la recherche de solutions appropriées, dans des délais raisonnables. L'évaluation a également porté sur la consommation des crédits de paiement affectés aux programmes de développement — programme de soutien au développement socioéconomique des communes, Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales et projets d'investissement public — couvrant les exercices 2024, 2025 et 2026. Les orientations visent le suivi de chaque opération, l'accélération des procédures administratives et financières, le respect des délais de réalisation et l'amélioration du rythme de consommation des crédits.



tion des crédits.

Propreté, eau potable et lutte contre les insectes nuisibles

Dans les services quotidiens, les instructions ont porté sur l'intensification de la collecte des déchets, l'amélioration de la propreté des quartiers et espaces publics, ainsi que la poursuite des campagnes de lutte contre les moustiques et insectes nuisibles, en ciblant les zones les plus touchées et en renforçant la coordination entre services communaux, sanitaires et de nettoyage. L'approvisionnement en eau potable figure aussi parmi les dossiers examinés : le suivi de la distribution entre communes et la réparation des pannes ont été soulignés. Ces questions touchent directement les conditions de vie des habitants. Les préparatifs des prochaines échéances électorales se poursuivent via la coordination entre les services concernés et la mise en place des moyens nécessaires, dans le respect des procédures et délais réglementaires.

Ils portent aussi sur le 72e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, le 1er novembre 1954, avec l'élaboration du programme des activités. Les célébrations de l'allégeance à l'émir Abdelkader font également l'objet de préparatifs. Le suivi des projets de développement doit se poursuivre pour achever les opérations proches de leur terme, lever les obstacles et respecter les délais contractuels. Sur le plan commercial, les orientations prévoient le renforcement du contrôle des prix réglementés et des conditions d'exercice des activités, ainsi que le suivi de la transparence des transactions, en coordination avec les services du commerce et les organismes de contrôle. La prise en charge des chiens errants figure aussi parmi les questions abordées, avec des interventions des services communaux et organismes compétents, dans le respect des exigences de santé publique.

CADRE DE VIE

La collecte des déchets au centre du suivi dans les communes

I.Y

Dans les services quotidiens, les instructions ont porté sur l'intensification de la collecte des déchets, l'amélioration de la propreté des quartiers et espaces publics, ainsi que la lutte contre les moustiques et insectes nuisibles, en ciblant les zones les plus touchées et en renforçant la coordination entre services communaux, sanitaires et de nettoyage. L'approvisionnement en eau potable figure aussi parmi les dossiers examinés : suivi de la distribution entre communes et réparation des pannes. Ces questions touchent directement les conditions de vie des habitants. Les préparatifs des prochaines échéances électorales se poursuivent via la coordination entre les services concernés et la mise en place des moyens nécessaires, dans le respect des procédures et délais. Ils portent aussi sur le 72e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, le 1er novembre 1954, et sur les célébrations de l'allégeance à l'émir Abdelkader. Le suivi des projets de développement doit se poursuivre pour achever les opérations proches de leur terme, lever les obstacles et respecter les délais contractuels. Sur le plan commercial, les orientations prévoient le renforcement du contrôle des prix réglementés et des conditions d'exercice des activités, ainsi que le suivi de la transparence des transactions, en coordination avec les services du commerce et les organismes de contrôle. La prise en charge des chiens errants figure aussi parmi les questions abordées, avec des interventions des services communaux et organismes compétents, dans le respect des exigences de santé publique.

TLEMCCEN

Une caravane médicale multidisciplinaire pour les femmes à Oued Lakhdar

O.DEGUI

Sous l'égide de la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Tlemcen, l'Établissement hospitalier spécialisé Hôpital mère-enfant de Tlemcen, dirigé par Mme Naamaoui, en coordination avec l'Établissement de santé publique d'Ouled Mimoun, a organisé mardi 20 octobre 2026 une caravane médicale multidisciplinaire pour les femmes à Yebder El-Dachra, dans le village de Mezoughane, commune d'Oued Lakhdar, au centre de soins chahid Mamou

Mohamed, dit Driss.

La caravane comprenait plusieurs spécialités, sous la supervision d'une équipe composée de Mme Gharzi Ikram, médecin résidente en obstétrique-gynécologie ; Mme Tarchaoui Nesrine, médecin résidente en pédiatrie ; Mme Bakrira Bouchra, médecin résidente en chirurgie pédiatrique ; des sages-femmes en santé publique — Mmes Khebachat Linda, Bennacer Nabahat, Ben Sari Nadia et Bensahla Talith Touria — ainsi que Mme Zerriouh Esma, cadre sociale en santé publique. Étaient également présentes Mme Serir

Soumia, responsable du service d'information et de communication, et Mme Abbou Leila, sage-femme coordonnatrice de l'établissement.

La caravane proposait un dépistage du cancer du sein réalisé par un gynécologue-obstétricien et des sages-femmes, des consultations médicales pour les enfants, un atelier d'auto-examen animé par des sages-femmes, ainsi qu'un atelier d'information et de conseils sur les cancers du sein et du col de l'utérus.

Des brochures de santé ont été distribuées aux femmes présentes.

EL ARICHA

Bouziani Zakaria prend la tête de l'unité de distribution de l'ADE



O.D

M. Ben Baba Ali Abdelkrim, wali d'El Aricha, a présidé, en compagnie de M. Imrezouken Amar, re-

présentant du directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE), la cérémonie d'installation officielle de M. Bouziani Zakaria au poste de directeur de l'unité de distribution de l'ADE dans la wilaya.

La cérémonie s'est déroulée le 20 octobre 2026 au siège de la wilaya, en présence du directeur de l'administration locale, du représentant de la Direction générale de l'ADE, des directeurs des zones d'Oran et de Saïda, du directeur de l'unité de distribution de l'ADE à Tlemcen, ainsi que des cadres de l'ADE à El Aricha. À cette occasion, le wali a souhaité la bienvenue au nouveau responsable et lui a exprimé ses vœux de réussite à la tête de cette institution vitale. Il a affirmé sa pleine disposition à l'accompagner et à assurer une coordination totale, afin de répondre aux attentes des citoyens et de garantir la disponibilité de cette ressource essentielle. De son côté, le nouveau responsable a exprimé sa gratitude pour la confiance témoignée, réaffirmant son engagement à déployer tous ses efforts pour stimuler le développement de la wilaya, en coordination avec l'ensemble des acteurs concernés. En clôture, le représentant du directeur général de l'ADE a présenté le laboratoire mobile d'analyse des eaux destiné à l'unité d'El Aricha, officiellement remis en présence du wali afin d'être mis en service.

SAÏDA

Distribution prochaine de plus de 1 400 logements publics locatifs

H.N

Un quota de 1 418 logements publics locatifs (LPL) sera prochainement distribué dans la commune de Saïda, dans le cadre des efforts visant à répondre à la demande en logements, a-t-on avisé mercredi auprès des services de la wilaya.

La liste nominative des bénéficiaires a été publiée mardi sur la page officielle de la wilaya de Saïda. La période

de dépôt des recours est fixée à dix jours, permettant aux citoyens concernés de présenter leurs réclamations conformément aux procédures en vigueur.

L'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) devrait également organiser, dans les prochains jours, un tirage au sort pour déterminer l'emplacement des logements attribués aux bénéficiaires, permettant à chacun d'identifier son logement et d'accomplir les démarches liées à son attribution.



Pour rappel, la wilaya de Saïda a retenu un programme de 21 336 logements publics locatifs, dont 15 992

réalisés, 5 244 en cours de réalisation et 100 à l'arrêt, selon les données de la Direction de l'habitat.

RELIZANE

Plus de 50 guides touristiques formés aux premiers secours

B.H

Plus de 50 guides touristiques de Relizane bénéficient d'une formation aux premiers secours et à la prévention des risques, visant à renforcer leur préparation face aux incidents, a-t-on informé mercredi auprès de la Direction du tourisme et de l'artisanat.

Organisée dans le cadre de la convention entre le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et la Direction générale de la Protection civile, la session s'adresse aux guides titulaires de certificats de qualification, a précisé le directeur par intérim du secteur, Ismaïl Safa. Elle se déroule du 18 au 22 octobre à la Chambre de l'artisanat et des métiers et comprend des cours théoriques ainsi que des exercices pratiques sur plusieurs circuits touristiques agréés. Le lieutenant Ouadah Bessafi, chargé de la formation à la Protection civile, a expliqué qu'elle vise à mieux préparer les guides aux risques lors de l'encadrement des excursions et à renforcer leur capacité d'intervention. Le responsable de la session, Djamel Benyoub, a indiqué qu'elle met l'accent sur les compétences fondamentales pour réagir aux urgences, afin de garantir la sécurité des touristes et la qualité des services. Cette initiative, une première dans la wilaya, s'inscrit dans les efforts de renforcement des compétences locales et de promotion du tourisme dans la région.

SIDI BEL-ABBÈS

Un projet à Oued Sefioun pour produire 3 millions d'alevins

B.Y

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès sera renforcé par un projet d'investissement privé dans la commune d'Oued Sefioun, visant la production de trois millions d'alevins d'ici trois ans, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale du secteur.

Le directeur de la pêche et de l'aquaculture, Mustapha Elias, a indiqué que ce projet comprend deux phases : la première porte sur l'aménagement de bassins d'engraissement de poissons, tandis que la seconde concerne la création d'une éclosierie dédiée à la production d'alevins pour l'ensemencement.

La capacité initiale de production est estimée à 500 000 unités, avant d'atteindre progressivement l'objectif des trois millions sur trois ans, a-t-il précisé. Les travaux de base ont été achevés, notamment le raccordement au réseau électrique et le forage d'un puits artésien pour sécuriser l'approvisionnement en eau des différents bassins. Une équipe technique de la direction de wilaya a effectué une visite de terrain pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux. M. Elias a souligné que ce projet constituera « un apport qualitatif pour soutenir la production locale et contribuer à la sécurité alimentaire, tout en approvisionnant les exploitations agricoles en alevins pour étendre l'expérience de l'aquaculture à travers la wilaya et les régions limitrophes ».

Il a également réaffirmé la volonté des services de la direction d'« accompagner l'investisseur sur le terrain et de lui fournir le soutien technique nécessaire pour lever les contraintes et accélérer la mise en service du projet dans les délais impartis ».

TEBBOUNE REÇOIT LE MINISTRE NIGÉRIEN DE LA DÉFENSE

Alger et Niamey renforcent leur coopération sécuritaire

Wassila. B

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, le ministre d'Etat, ministre de la Défense nationale de la République du Niger, le Général d'Armée Salifou Modi, et la délégation l'accompagnant.

Cette rencontre s'inscrit dans une séquence de coopération sécuritaire renforcée sur le terrain. Le 30 août dernier, en réponse à une demande des autorités nigériennes et sur instruction du président Tebboune, l'Algérie avait dépêché à Niamey deux patrouilles de quatre avions de combat Sukhoi Su-30, accompagnés d'un avion ravitailleur, pour soutenir l'armée nigérienne face à une tentative de déstabilisation. Le Premier ministre nigérien de l'époque avait exprimé à cette occasion les remerciements de Niamey à l'égard d'Alger. Ce précédent montre que la coopération militaire algéro-nigérienne a déjà franchi le seuil de l'assistance en situation de crise, et que la visite du général Modi vise à en consolider le cadre sécuritaire.

La logique stratégique qui sous-tend ce rapprochement renvoie à une convergence de vues affirmée au plus haut niveau. Lors de la visite du président nigérien Abdourahamane Tiani à Alger en février 2026, les deux chefs d'Etat

avaient proclamé que « la sécurité de l'un est indissociable de la sécurité de l'autre » et décidé de réactiver immédiatement les mécanismes de sécurité bilatéraux, notamment en matière de contrôle des frontières et de synchronisation des stratégies antiterroristes. La consolidation de cette coopération sécuritaire constitue donc la traduction, au niveau des deux États, d'une orientation politique fixée au sommet institutionnel. La mise en œuvre des mécanismes de surveillance frontalière conjointe vont s'accélérer dans les prochaines semaines.

Le Général d'Armée Chanegriha reçoit le ministre de la Défense du Niger

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a reçu, mercredi au siège de l'Etat-major de l'ANP, le ministre de la Défense nationale de la République du Niger, pays frère, le Général d'Armée Salifou Modi, qui effectue une visite de travail en Algérie à la tête d'une délégation militaire de haut rang, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

La cérémonie d'accueil a été entamée par le salut du drapeau national, l'écoute des deux hymnes nationaux et la remise



des honneurs militaires au Général d'Armée Salifou Modi, par une formation militaire, représentant les différentes Forces de l'ANP. Ont pris part à cette rencontre, "les Commandants des Forces terrestres et aériennes, le Commandant de la Gendarmerie nationale, le Directeur de Cabinet auprès du MDN, des Chefs de départements et des Directeurs du MDN et de l'Etat-major de l'ANP, ainsi que les membres de la délégation nigérienne", précise la même source. Lors de cette audience, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a prononcé une allocution, dans laquelle il a souhaité la bienvenue au ministre de la Défense nationale du Niger et à la délégation qui l'accompagne, soulignant "la disposition de l'Algérie à consolider sa coopération militaire bilatérale". "A l'entame, il me plait de vous souhaiter la bienvenue en Algérie, à l'occasion de cette visite qui s'inscrit dans le prolongement de celle que vous

avez effectué il ya quelques jours. Elle illustre, notre volonté commune de hisser la coopération militaire bilatérale et de relever, avec toute l'efficacité et l'engagement requis, les défis qui se présentent à nous", at-il dit.

"Je saisis cette occasion pour vous réaffirmer l'entière disposition de l'ANP à examiner toute proposition nigérienne de nature à renforcer notre coopération militaire et sécuritaire, au service des intérêts suprêmes de nos deux pays frères et en ligne droite de la ferme volonté de leurs dirigeants", a ajouté le Général d'Armée Saïd Chanegriha. De son côté, le ministre de la Défense nationale de la République du Niger « a salué le niveau de coordination multidimensionnelle entre les armées des deux pays frères ».

A l'issue de l'audience, "les deux parties ont signé un protocole d'accord dans le domaine de la coopération militaire", conclut le communiqué du MDN.

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Saisie de plus de 2 quintaux de kif traité

Des tentatives d'introduction de plus de (2) quintaux de kif traités provenant des frontières avec le Maroc ont été mises en échec et plus de 2 millions de comprimés psychotropes ont été saisis par des unités et des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 14 au 20 octobre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui ont démontré le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont saisi, lors d'une opération de recherche

et de ratissage en 6ème Région militaire, (3) pistolets mitrailleurs, (4) chargeurs de munition et (200) balles de différents calibres, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté (9) éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contre-carrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, (51) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (2) quintaux et (96) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que "(2.133.825) comprimés psychotropes et (1) kilogramme de cocaïne ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires", ajoute le bilan. "A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté (137) individus et saisis (22) véhi-

cules, (196) groupes électrogènes, (90) marteaux piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicites". De même, "(9) autres individus ont été appréhendés et (3) pistolets mitrailleurs, (2) fusils de chasse et (51.150) litres de carburants destinés à la contrebande, ont été sa-

sis, et ce, lors d'opérations distinctes". Par ailleurs, "les Gardes-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de (231) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (412) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan.

ALGÉRIE-OMAN

De nouvelles opportunités d'investissement en perspective

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a examiné, mercredi à Alger, avec l'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, Saïf bin Nasser bin Rashid Al-Badaï, les moyens de renforcer les investissements omanais en Algérie et d'élargir les domaines de partenariat économique entre les deux pays.

La rencontre, qui s'est déroulée au siège de l'AAPI, a porté sur l'état des investissements omanais en Algérie, les moyens de renforcer leur présence et d'en étendre la portée, ainsi que sur l'accompagnement des projets d'investissement que les investisseurs omanais ont commencé à concrétiser, tout en examinant les opportunités de lancement de nouveaux projets, précise le communi-

ALGÉRIE-TUNISIE Le développement des zones frontalières s'accélère

Le comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations de la Commission bilatérale pour le développement et la promotion des régions frontalières entre l'Algérie et la Tunisie, a tenu, mercredi dans la wilaya d'El-Oued, sa deuxième réunion, pour évaluer le niveau d'exécution des recommandations issues de sa première réunion en Tunisie (Talbarka, 7, 8 et 9 janvier 2025).

Cette, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de fraternité et de coopération entre l'Algérie et la Tunisie, pays frère, traduit la volonté commune des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère le président tunisien, M. Kaïs Saïed, de promouvoir la coopération bilatérale et de renforcer le développement dans les régions frontales.

Dans une allocution d'ouverture, le wali d'El-Oued, Larbi Bahloul, représentant de la délégation algérienne, a affirmé que cette rencontre traduisait bilatéralement la détermination des dirigeants des deux pays de faire du développement des régions frontalières une priorité stratégique.

Sa concrétisation sur le terrain implique l'organisation de rencontres conjointes visant à mettre en évidence les atouts et les potentialités des deux pays, susceptibles de favoriser le partenariat et la coopération.

De son côté, le directeur général des affaires juridiques au ministère tunisien de l'Intérieur, Brahim Dehmani, a indiqué que l'initiative de coopération et de partenariat entre les deux pays pour le développement et la promotion des régions frontalières s'inscrit dans le cadre des liens d'amitié qui unissent les dirigeants des deux pays.

Et de souligner que cette deuxième réunion vise, d'une part, à évaluer l'état d'avancement du partenariat et de la coopération et, d'autre part, à aplanir les contraintes entravant la concrétisation de cette stratégie, en coordination et en concertation avec les autorités publiques.

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

Les médias partenaires clés dans le processus de développement



La société médiatique algérienne célébrera, jeudi, la Journée nationale de la presse, dans un contexte marqué par les rôles croissants évolués aux médias nationaux, en tant que partenaires clés dans le processus de développement national et d'édification de l'Algérie nouvelle victorieuse.

Le secteur médiatique a connu, ces dernières années, des avancées à plusieurs niveaux, aussi bien législatif, réglementaire que technologique, traduisant une volonté résolue de s'adapter aux exigences de la modernité et de renforcer l'environnement d'exercice du métier de journaliste, tout en jouant un rôle clé dans l'accompagnement des efforts de développement dans divers domaines par la mise en lumière des réalisations et des acquis concrétisés, mais aussi en faisant face aux guerres de nouvelle génération par la formation d'un front uni contre les campagnes de désinformation et les tentatives

de porter atteinte à la stabilité et à l'unité du pays.

Dans ce cadre, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, n'a eu de cesse de relever l'importance du rôle développé au secteur de l'information, soulignant que "le journaliste algérien a toujours fait preuve de loyauté envers sa patrie, notamment pendant les périodes difficiles".

Le président de la République a également insisté sur la nécessité de créer des mécanismes à même de codifier et d'encadrer les nouveaux outils de travail dans le monde de la presse, basés sur le numérique et les médias électroniques, indiquant que ce domaine constitue "une priorité" pour promouvoir le secteur de la communication, "en consécration du droit du citoyen à une information fiable", mais aussi pour "accompagner le processus d'édification d'une Algérie fondée sur la bonne gouvernance et l'action démocratique dans la transparence et l'égalité des chances". entre toutes les citoyennes et tous les citoyens".

En phase avec ces rôles importants, l'État a veillé à mettre en place un arsenal juridique solide pour bâtir un système médiatique professionnel et responsable, qui permettra, à travers ses textes d'application, d'installer l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, l'Autorité de régulation de la presse écrite et électronique et le Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste, en sus de l'élaboration de la carte nationale du journaliste professionnel.

La volonté de l'État de promouvoir le secteur se manifeste par la création de mécanismes efficaces de soutien aux médias nationaux, à l'image de la relance du Fonds d'aide à la presse.

De plus, les hautes autorités veillent à instaurer un environnement d'ouverture et de débat permanent avec les représentants de la corporation, à travers les rencontres périodiques du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec les responsables des médias pour écouter leurs préoccupations, ainsi qu'avec les représentants de la presse nationale pour répondre à leurs interrogations sur divers dossiers nationaux et internationaux. Fidèle à cette louable tradition, le ministère de la Communication et la Direction générale de la communication à la Présidence de la République s'attellent à l'organisation d'une série de rencontres interactives avec les responsables des établissements médiatiques publics et privés, afin de discuter des préoccupations et propositions des différents acteurs et d'explorer les voies et moyens à même de promouvoir le secteur.

L'État accorde aussi une attention particulière à la protection des journalistes et à la garantie de leurs droits socioprofessionnels, à travers l'amélioration de leurs conditions de

travail et l'instauration des garanties juridiques leur permettant de s'acquitter de leur noble mission à l'abri de toute pression, tout en insistant sur l'impératif de se conformer à la déontologie de la profession, de faire preuve d'objectivité et de responsabilité et de transmettre une information fiable, en tant que première ligne de défense contre les rumeurs et la désinformation ciblant la stabilité du pays. A ce titre, les professionnels du secteur de l'information et de la communication ont fait montre d'un haut niveau de conscience et d'un engagement exemplaire envers les causes nationales, se dressant en rempart face à la guerre médiatique menée contre l'Algérie pour salir son image et freiner son processus de développement.

Face aux défis actuels dans la bataille de l'information, le secteur organise une série de sessions de formation spécialisées visant à renforcer les capacités des journalistes et des techniciens et à perfectionner leurs compétences professionnelles. Dans ce contexte, et en prévision de l'échéance constitutionnelle majeure que représentent les élections locales prévues le 28 novembre, une Journée d'étude consacrée au rôle des médias dans ce scrutin a récemment été organisée. A cette occasion, le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, a indiqué que les médias nationaux sont engagés dans l'accompagnement des efforts de l'Etat dans le cadre de cette échéance nationale, en assurant une couverture médiatique professionnelle, impartiale et responsable.

Il a ajouté que l'importance d'un accompagnement médiatique professionnel à toutes les étapes du processus électoral dépasse désormais le simple cadre de l'exercice de la profession pour s'élever au rang de devoir national, dans le contexte des guerres cybernétiques ciblées visant à semer la discorde.

Les médias nationaux se sont toujours attachés, depuis leur émergence pendant la colonisation française et après l'indépendance, à accomplir pleinement leur devoir national, démontrant leur rôle déterminant au service de la vérité et dans la lutte contre la désinformation. La Journée nationale de la presse, célébrée le 22 octobre, vient ainsi commémorer l'anniversaire de la parution, en 1955, du premier numéro du journal "Résistance algérienne", organe de presse du Front de libération nationale (FLN) et de l'Armée de libération nationale (ALN). Les médias nationaux ont connu une transformation notable grâce aux réformes introduites par la Constitution de 2020, qui ont tenu compte des préoccupations de tous les intervenants dans ce secteur, respecté le système des valeurs sociales et conforté les composantes de l'identité nationale, tout en réaffirmant que « la liberté de la presse écrite, audiovisuelle et électronique est garantie ».

INDUSTRIE

Le gouvernement mobilisé pour augmenter l'intégration locale

R. N

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée aux secteurs de l'industrie et des travaux publics, ainsi qu'à l'étude de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre les stupéfiants et substances psychotropes pour la période 2025-2029, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

A l'entame de la réunion, le Gouvernement a entendu une communication sur le mécanisme proposé pour le calcul et l'évaluation du taux d'intégration dans les domaines de l'industrie de véhicules lourds et légers et de téléphones mobiles, pour déterminer la composante matérielle réelle et les processus industriels réalisés localement, favorisant ainsi l'implantation de ces industries, l'augmentation des taux d'intégration et la réduction de la facture des importations.

A cet égard, le Gouvernement a souligné que ce nouveau mécanisme vise, selon une

nouvelle approche, à instaurer une véritable industrie nationale, dépassant le stade du simple assemblage traditionnel, et ce, par le renforcement des partenariats, la garantie du transfert de technologie, le développement des compétences et la consolidation du réseau de sous-traitance, ce qui permettra d'augmenter les capacités de production locales.

Par la suite, et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des décisions prises par le président de la République relative à la lutte contre le phénomène des stupéfiants et substances psychotropes selon une stratégie intégrée, le Gouvernement a étudié l'évaluation d'étape institutionnelle relative à la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les stupéfiants et substances psychotropes pour la période 2025-2029, un an après son lancement, ainsi que le renforcement du système y afférent. A cette occasion, les résultats concrets obtenus dans le cadre du Plan d'action de la stratégie fondé sur la prévention, la dissuasion et la prise en charge ont été présentés. L'accent a été mis sur la nécessité de continuer à adapter ce plan d'action aux nouvelles évolutions de la crimi-



nalité organisée, dont l'efficacité fera l'objet d'une évaluation mensuelle au niveau du Gouvernement, tout en soulignant la nécessité de renforcer l'action sur le terrain et au niveau des quartiers, notamment en associant la société civile, qui fait partie intégrante de l'effort national visant à lutter contre ce fléau et à en limiter la propagation, ainsi que de renforcer la coopération internationale dans

ce domaine. Enfin, le Gouvernement a également passé en revue la poursuite des opérations sur le terrain, relatives à la réalisation des tronçons concernés de la ligne ferroviaire dépendant d'El Meniaa à Tamanrasset, des travaux qui, conformément aux instructions données par le président de la République lors du dernier Conseil des ministres, débuteront depuis la wilaya de Tamanrasset".

Jeudi 22 Octobre 2026

DIPLOMATIE

Tebboune reçoit les lettres de créance de six nouveaux ambassadeurs

R. N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs du Botswana, du Luxembourg, du Tadjikistan, de la Géorgie, de la Biélorussie et de Malte.

Il s'agit de l'ambassadeur de la République du Botswana, M. Te-

belolo Alfred Boang, de l'ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg, M. Christian Muller, de l'ambassadeur de la République du Tadjikistan, M. Akram Karimi, de l'ambassadeur de la République de Géorgie, M. Archil Kalandia, de l'ambassadeur de la République de Biélorussie, M. Evgueni Sobolevski, et de l'ambassadeur de la République de Malte, M. Christian Zammit.



ART RUPESTRE DU TASSILI N'AJJER

Djanet abrite une rencontre scientifique internationale



La deuxième Rencontre scientifique internationale sur la gestion et la conservation de l'art rupestre du Tassili n'Ajjer s'est ouverte, mercredi à Djanet, dans le cadre de la première édition du Festival international algérien de l'art rupestre (20-24 octobre), avec la participation d'experts et de spécialistes du patrimoine de plusieurs pays arabes et africains, ainsi que de chercheurs et d'experts algériens. La cérémonie d'ouverture de cette rencontre de trois jours (21-23 octobre) a été présidée, au siège de la wilaya de Djanet,

par la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, accompagnée du wali de Djanet, M. M'Hamed Moumen, et du Commissaire du festival, M. Abdallah Bougandoura. Placée sous le thème "Préserver la mémoire du désert et innover pour l'avenir : vers une gestion durable et inclusive des sites d'art rupestre", cette rencontre scientifique internationale, qui intervient près de cinquante ans après le premier colloque historique consacré à l'art rupestre (1978), vise à "unifier les efforts et partager les méthodologies en matière d'inventaire, de do-

cumentation et de suivi périodique des sites", à "promouvoir les mesures préventives pour la préservation de ces sites face aux menaces naturelles, humaines et climatiques dans les milieux désertiques", à "renforcer la participation des populations riveraines" et à "développer les mécanismes de gouvernance participative", selon les organisateurs. Elle a également pour objectif d'"encourager l'échange des connaissances", de "développer des instruments innovants de médiation culturelle et d'interprétation respectant et préservant la spécificité des œuvres" et de "concilier tourisme durable et développement territorial afin d'assurer la pérennité de ces sites". Cette rencontre "entend déboucher sur une vision commune des méthodes d'inventaire, de documentation et de suivi périodique des sites d'art rupestre inscrits sur la liste du patrimoine mondial, tout en renforçant les capacités des professionnels et des experts natio-

naux et régionaux chargés de la conservation et de la gestion des sites". Elle se penchera également sur "les mécanismes permettant d'associer les populations riveraines à la protection de ces sites, qui constituent un levier de développement socioéconomique dans les régions qui les abritent". La rencontre devrait également évoquer le projet de Déclaration du Tassili n'Ajjer, "un document de référence fondateur visant à concilier la gestion durable des sites rupestres et le développement des communautés locales riveraines". Organisé par le ministère de la Culture et des Arts, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le premier Festival international algérien de l'art rupestre, qui s'est ouvert mardi à Djanet, vise à mettre en valeur la richesse du patrimoine rupestre national et à renforcer les efforts déployés dans le cadre de sa protection et de sa valorisation, notamment au Tassili n'Ajjer.

LIGNE FERROVIAIRE ALGER-TAMANRASSET

Un levier de développement et d'intégration

La Banque africaine de développement (BAD) a mis en avant la portée stratégique du projet de ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, soulignant que ce corridor est appelé à contribuer au développement économique en Algérie et constitue également un vecteur d'intégration régionale, de par sa place dans la stratégie nationale des infrastructures ferroviaires, qui prévoit de porter le réseau national de 6.000 km actuellement à 15.000 km à l'horizon 2030.

Cette ligne, qui doit relier le nord du pays à Tamanrasset en traversant notamment Laghouat, Ghardaïa, El Meniaâ et In Salah, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la connectivité territoriale et à soutenir le développement du grand sud du pays, note la BAD sur son site web, pertinent le potentiel de cette infrastructure en matière de diversification économique, notamment grâce à l'amélioration de l'acheminement des produits agricoles, des ressources minières et des biens industriels vers les ports et marchés.

La BAD réalisation a également souli-

gné que la de cette infrastructure devrait également favoriser la valorisation des territoires traversés et ouvrir de nouvelles perspectives économiques, à travers le développement d'activités agricoles, minières, industrielles et logistiques. Ces activités pourraient contribuer à la création d'entreprises, à la promotion de l'emploi des jeunes et à l'émergence de start-up spécialisées dans les services liés au transport et à la logistique. A l'échelle régionale, la BAD a relevé l'importance de ce projet pour le renforcement des connexions entre les réseaux de transport africains, existants ou en cours de développement, ainsi que pour la facilitation des échanges avec la zone sahélienne et, plus largement, avec le reste du continent. Le projet s'inscrit dans les objectifs de la Zone de libre échange-continente africaine (ZLECAf), notamment en matière de développement des échanges intra-africains et de consolidation des chaînes de valeur régionales, a indiqué l'institution. Dans cette perspective, la BAD a réaffirmé sa volonté de poursuivre le dialogue avec les autorités algériennes

afin d'accompagner la stratégie nationale de développement des infrastructures ferroviaires, qui prévoit de porter le réseau national de 6.000 km actuellement à 15.000 km à l'horizon 2030.

L'institution a salué, par ailleurs, les efforts déployés par l'Algérie en faveur du développement et de la modernisation de ses infrastructures de transport, rappelant que le pays dispose du deuxième réseau ferroviaire du continent.

Le responsable pays du Groupe de la BAD pour l'Algérie, Abdoukader Dileita, a affirmé que "l'enjeu est de faire du corridor Alger-Tamanrasset bien plus qu'une infrastructure de transport", car il "doit devenir un corridor économique qui rapproche les territoires, les bassins de production et les marchés, et qui renforce l'intégration de l'Algérie avec le Niger et le reste de l'Afrique de l'Ouest".

Il a assuré que "la BAD est prête à poursuivre ce travail avec les autorités algériennes, ainsi qu'avec les institutions régionales et internationales, afin de traduire cette ambition en résultats concrets".

EDITO

Le médicament algérien à la conquête de l'Afrique

Wassila. B

L'exportation par le groupe Saidal d'un lot de médicaments vers la République de Djibouti, constitue bien plus qu'une simple transaction commerciale : elle marque un tournant symbolique dans la trajectoire économique de l'Algérie. Longtemps cantonnée à la satisfaction de la demande intérieure, l'industrie pharmaceutique nationale démontre aujourd'hui sa capacité à conquérir des marchés étrangers, en particulier africains. Que ce premier lot, comprenant antibiotiques, antalgiques, traitements cardiovasculaires et antidiabétiques, réponde à une commande djiboutienne témoigne de la confiance accordée à un produit fabriqué localement, gage d'une reconnaissance internationale aussi méritée qu'encourageante.

Cette opération prend tout son sens dans la stratégie nationale de diversification des exportations hors hydrocarbures, pilier essentiel d'une économie résiliente et émancipée de la rente pétrolière. En s'ouvrant aux marchés de la Mauritanie, de la Tanzanie, du Bénin et désormais de Djibouti, Saidal illustre la montée en puissance d'un secteur industriel capable de générer de la valeur ajoutée, des emplois qualifiés et des devises. Le programme d'exportation « ambitieux » évoqué par son PDG, Younes Bouarara, n'est pas une simple déclaration d'intention : il traduit une dynamique concrète, portée par des unités de production conformes aux standards internationaux et par une volonté politique clairement affirmée. Cette percée commerciale confirme que l'investissement dans l'industrie locale porte ses fruits et que la confiance des partenaires africains se construit sur la qualité et la régularité de l'offre algérienne. Au-delà des chiffres, c'est l'image de l'Algérie qui se transforme. Passer du statut d'importateur à celui d'exportateur de médicaments, c'est envoyer un signal fort à l'ensemble du continent : celui d'un pays capable de produire, d'innover et de répondre aux besoins sanitaires de ses voisins.

Cette coopération pharmaceutique, qui s'inscrit dans une logique de solidarité africaine, renforce les liens économiques et ouvre la voie à des partenariats durables. Elle démontre que l'intégration régionale peut se construire sur des bases concrètes, au service des populations et de leur santé. Chaque commande honorée devient ainsi un argument de poids face à la concurrence internationale et un levier pour élargir progressivement le portefeuille de clients du continent. Il convient néanmoins de saluer cette réussite avec la lucidité qui s'impose : elle appelle à être consolidée, amplifiée et pérennisée. La compétitivité du médicament algérien sur la scène continentale dépendra de la constance des investissements, de la qualité des infrastructures et de la capacité à innover dans un secteur hautement concurrentiel. Mais l'élan est là, et le premier pas vers Djibouti pourrait bien être celui d'une longue marche vers l'Afrique. À cet égard, l'exportation de médicaments n'est pas seulement une bonne nouvelle économique : c'est la preuve que l'Algérie peut bâtir sa souveraineté industrielle et affirmer sa place dans une Afrique qui croit en elle.

UN NARCOTRAFIQUANT BELGO-MAROCAIN INTOUCHABLE

Dubaï, refuge des fortunes criminelles

Wassila. B

Les Emirats continuent de s'afficher comme une destination privilégiée pour les fonds suspects, alors que des enquêtes internationales révèlent de graves lacunes dans leur dispositif de contrôle, permettant de convertir les revenus de la criminalité organisés en investissements immobiliers de luxe, dans un contexte où les autorités étrangères rencontrent des difficultés à retracer ces fortunes et à les saisir.

Dans l'une de ces affaires récentes, une enquête d'investigation a révélé qu'un trafiquant de drogue (baron) d'origine marocaine, résidant en Belgique, avait investi des millions de dollars dans des biens immobiliers à Dubaï et réalisé d'importants bénéfices en revendant certains d'entre eux.

Une enquête publiée par l'Organized Crime and Corruption Reporting Project a révélé que Nasserddine Tarrahi a pu investir des millions de dollars sur le marché immobilier de Dubaï, malgré ses déboires judiciaires liés au trafic de drogue, mettant en évidence les lacunes dans le traçage des fonds illicites et le recouvrement des avoirs transférés à l'étranger.

Selon l'enquête, Tarrahi a acheté six biens immobiliers de luxe à Dubaï entre 2019 et 2021, pour une valeur totale de 6,2 millions de dollars, avant de les revendre par la suite.

Ces transactions prennent une dimension particulièrement préoccupante au regard du passé criminel de leur propriétaire, qui était l'un des principaux membres du réseau des "Turtles", une organisation criminelle marocaine, opérant en Belgique, spécialisée dans la récupération de marchandises de cocaïne en provenance d'Amérique du Sud, dissimulées dans des conteneurs transitant par le port belge d'Anvers, selon l'enquête.

Tarrahi avait été condamné en Belgique en 2013 dans une affaire liée à la drogue, avant de faire l'objet, en février 2022, d'une condamnation par contumace à cinq ans de prison dans une autre affaire portant notamment sur le trafic de cocaïne, la corruption d'un policier, le faux et usage de faux, le blanchiment d'argent et la participation à une organisation criminelle.

Selon un jugement rendu par un tribunal belge en mai 2026, il a continué à diriger des opérations de trafic de drogue depuis Dubaï et à donner des instructions à ses complices en Belgique, en utilisant des moyens de communication cryptés et des caméras de surveillance à distance pour suivre leurs activités.

Ces faits révèlent un paradoxe frappant sur le marché immobilier de Dubaï : des fonds liés à une personne condamnée dans des affaires de trafic de drogue ont pu être convertis en biens immobiliers de luxe et générés d'importants bénéfices, tandis que

ces propriétés sont détenues hors de portée des autorités belges chargées de la confiscation des revenus du crime. Le tribunal d'Anvers avait évalué à environ cinq millions d'euros les revenus des activités criminelles de Tarrahi. Pourtant, les autorités belges n'ont pu retrouver en Belgique que des sommes d'argent limitées, tandis qu'un porte-parole de l'organisme fédéral belge chargé de la confiscation des avoirs a confirmé qu'aucun bien immobilier lui appartenant à Dubaï n'avait été saisi.

Cette situation met en évidence les difficultés liées à la transformation de fonds suspects en actifs immobiliers difficiles d'accès pour les autorités étrangères et soulève des interrogations sur l'efficacité des procédures de vérification de l'origine des fonds sur un marché immobilier qui attire des investissements internationaux de plusieurs milliards de dollars.

Plus préoccupant encore, Tarrahi a obtenu en février 2023 un visa de résidence de dix ans en qualité de propriétaire immobilier, alors qu'il avait été condamné par contumace en Belgique en 2022 dans une affaire comprenant des faits de trafic de drogue et de blanchiment d'argent. Cette situation soulève des questions quant à la prise en compte des judiciaires des investisseurs dans les procédures d'octroi de titres de séjour par l'investissement immobilier et quant à l'efficacité des mécanismes de contrôle de l'origine des fortunes.

SOUDAN

Genève au cœur des efforts diplomatiques pour la paix

Une réunion internationale consacrée à la coordination des initiatives de paix au Soudan se tient mercredi à Genève, à l'initiative de la Suisse et des Nations unies, dans un contexte marqué par la poursuite des combats et l'aggravation de la crise humanitaire dans ce pays.

Selon un communiqué du gouvernement suisse publié mardi soir, cette sixième réunion consultative est co-organisée par la Suisse et l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Soudan, Pekka Haavisto, et coprésidée par le secrétaire d'Etat suisse, Alexandre Fasel. Elle vise à renforcer la coordination des initiatives diplomatiques, à favoriser la désescalade et à soutenir un processus politique inclusif.

La rencontre rassemble des représentants de 27 délégations et quelque 80 participants, notamment des pays voisins du Soudan, des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et des organisations régionales et internationales, dont l'Union africaine (UA), l'Union européenne (UE), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Ligue des Etats arabes.

Les discussions portent notamment sur les moyens de renforcer la complémentarité des initiatives de médiation, d'intensifier les efforts de désescalade et de faire avancer un processus politique crédible et inclusif, tout en prenant en compte les répercussions régionales du conflit.

Cette réunion s'inscrit dans un mécanisme de concertation engagé en juin 2024, destiné à coordonner les initiatives internationales face à la multiplication des démarches de médiation.

Au cours de cette rencontre, des représentants des agences onusiennes et des acteurs humanitaires ont échangé avec les délégations sur la situation au Soudan, les besoins de la population et les difficultés d'accès à l'aide humanitaire. Le respect du droit international humanitaire et l'amélioration de l'accès aux populations concernées figurent parmi les priorités des discussions.

Le conflit opposé, depuis avril 2023, l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR) a provoqué une grave crise humanitaire. Quelque 34 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire dans le pays, selon les données communiquées par les autorités suisses.

ESPAGNE

11 militaires blessés lors d'affrontements avec des migrants marocains à Ceuta

Au moins onze militaires espagnols ont été blessés dans des affrontements avec des migrants marocains dans l'enclave espagnole de Ceuta, où l'armée a été déployée pour renforcer la surveillance frontale à la suite de l'entrée massive de migrants marocains, a rapporté mercredi le quotidien espagnol El Pais.

Selon des sources du ministère espagnol de la Défense citées par le journal, les incidents se sont produits depuis le déploiement des militaires dans le cadre d'une mission de surveillance, de dissuasion et d'appui aux forces de

sécurité, après l'entrée massive de plus de 70.000 migrants par le poste-frontière de Tarajal, les 30 et 31 juillet derniers.

La majorité des incidents sont survenus lors de bousculades et de poursuites, tandis que certains ont été marqués par des jets de pierres contre les militaires déployés dans différents secteurs de l'enclave.

Fin août, une attaque contre une patrouille dans le secteur de Benzu avait fait quatre militaires blessés et conduit à l'arrestation d'une douzaine de migrants marocains, a rappelé le

quotidien espagnol.

D'après El Pais, l'armée espagnole a également déposé une dizaine de plaintes contre des migrants marocains accusés d'avoir agressé des militaires, ainsi que contre des civils soupçonnés d'avoir incité à la violence contre les forces armées. Quelque 4.100 militaires étaient déployés à Ceuta en septembre, selon les chiffres communiqués au Parlement par la ministre espagnole de la Défense, Margarita Robles, qui a annoncé une visite dans l'enclave en novembre pour décorer certains des soldats mobilisés.

FRANCE

Le coût de la dette s'alourdit dans un contexte de fortes tensions budgétaires

Le taux d'emprunt de la France a atteint, mercredi, un niveau inédit depuis 2002, une évolution qui confirme encore la dégradation de la situation économique et financière du pays, confrontée actuellement à de fortes tensions sociales et politiques.

Le taux d'intérêt exigé par les marchés pour prêter à l'Etat français à échéance dix ans a dépassé la barre de 5%, reflétant les inquiétudes croissantes des investisseurs quant à la capacité des autorités françaises à redresser les finances publiques.

Selon les experts, il y a un défi assez net des investisseurs envers la France, en raison de la

hausse de cet indicateur obligera le pays à payer plus cher pour se financer. Cette pression sur le financement intervient dans un contexte marqué par une fronde sociale d'une grande ampleur nationale en raison de la dégradation du pouvoir d'achat et des services publics, ainsi que par des violences et des pillages enregistrés ces derniers jours, accentuant les incertitudes politiques et budgétaires à l'approche de l'élection présidentielle de 2027.

En l'absence de visibilité politique et budgétaire, des experts estiment qu'il n'y a pas de raisons apparentes pour que la flambée de taux se calme. Ils considèrent également qu'il existe peu de chances de réaliser un assainissement budgétaire avant l'élection présidentielle de

mai 2027. Pour tenter de redresser les comptes publics, le gouvernement français prévoit, dans son projet de budget pour 2027, quelque 43 milliards d'euros de coupes supplémentaires, avec pour objectif de ramener le déficit public à 5% du produit intérieur brut (PIB).

Toutefois, l'adoption de ce texte s'annonce difficile en raison de fortes divisions au sein du Parlement. Par ailleurs, l'agence de notation Moody's doit réexaminer vendredi la note souveraine de la France, actuellement classée "Aa3" avec une perspective négative. Une éventuelle dégradation de cette note pourrait renchérir davantage le coût du financement de la dette française, selon les spécialistes du marché.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE BOXE

L'Algérie vise l'or avec quatre finalistes chez les dames



Les boxeuses algériennes Fatiha Mansouri (-51 kg) et Ichrak Chaïb (-60 kg) ont décroché leur qualification pour les finales des Championnats d'Afrique seniors de boxe 2026, qui se déroulent actuellement à Nairobi, au Kenya.

Les deux pugilistes algériennes ont brillamment franchi l'obstacle des demi-finales en s'imposant sur le même score de 5-0. Fatiha Mansouri a dominé la Tanzanienne Hamisi Sophia Ramadhani, tandis qu'Ich-

rak Chaïb a pris le meilleur sur la Béninoise Soho Diane. Grâce à ces deux succès, l'Algérie compte désormais quatre représentantes en finale, Mansouri et Chaïb rejoignant leurs compatriotes Malak Aichoune et Djouher Benane, déjà qualifiées pour l'ultime étape de la compétition. Chez les messieurs, trois boxeurs algériens tenteront également de décrocher leur billet pour la finale ce mercredi. Youcef Islam Yaïche (-70 kg) affrontera le Kenyan Boniface Mogunde, Mustapha Abdou (-80 kg) sera opposé à l'Ougandais Richard Kasuja, tandis que Mohamed Maoui (-85 kg) croisera les gants avec le Kenyan Chrispine Joe

Ochanda. Par ailleurs, Hichem Maouche (-60 kg), Douaa Raouas (-54 kg) et Sid Ahmed Moussaoui (+90 kg) ont assuré trois médailles de bronze à l'Algérie, après leur élimination au stade des demi-finales.

Engagée dans cette compétition continentale avec une délégation de 13 boxeurs, dont huit hommes et cinq femmes, la sélection nationale ambitionne d'améliorer son bilan de la précédente édition, disputée en 2023 à Yaoundé, au Cameroun. Lors de ce rendez-vous, l'Algérie avait terminé à la troisième place du classement général avec sept médailles, dont quatre en or, deux en argent et une en bronze.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE TENNIS DE TABLE

L'Algérie sacrée vice-championne chez les messieurs

L'équipe nationale algérienne messieurs de tennis de table a décroché la médaille d'argent lors des Championnats d'Afrique seniors 2026, après avoir terminé à la deuxième place à l'issue de sa défaite en finale face à l'Egypte (3-2), hier soir. Les Algériens s'étaient qualifiés pour la finale en battant Madagascar (3-1) en demi-finale, après avoir écarté le

Togo (3-0) en quart de finale. La finale, qui a duré plus de trois heures et demi, a donné lieu à une opposition très disputée entre les deux sélections, avant que l'Egypte ne s'adjuge le titre continental. L'Algérie se contente ainsi de la médaille d'argent, au terme d'un beau parcours dans la compétition, tandis que la Tunisie a pris la troisième place.



CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE CYCLISME SUR ROUTE

Selmane Mansouri décroche le bronze du contre-la-montre juniors

Le coureur algérien Selmane Mansouri a remporté la médaille de bronze du contre-la-montre individuelle (juniors garçons) des championnats d'Afrique sur route qui se déroulent dans la ville kenyane de Kisumu (21-25 octobre).

L'Algérien a réalisé une superbe performance en décrochant la médaille de bronze (3e place) avec un temps de 27:07.32, soit un retard de seulement 18 secondes sur le vainqueur, le Mauricien Hardy Tristan. La médaille d'argent est revenue au Sud-africain Van Der Walt Henro.

De son côté, Allal Abdallah a terminé à la 8e place



du parcours avec un temps total de 28:55.842.

Selon le calendrier continental établi par la CAC (Confédération Africaine de Cyclisme), la journée de mercredi

verra également le succès du Contre-la-montre individuel Juniors filles ainsi que des catégories Elite et U23.

La délégation algérienne participe à cette compéti-

tion avec un effectif total de 13 coureurs (10 messieurs et 3 dames), toutes catégories confondues.

Voici la liste complète des athlètes algériens engagés à Kisumu :

Elite et moins de 23 ans (U23)

Messieurs : Azzedine Lagab, Hamza Amari, Nassim Saidi, Ayoub Sahiri, Oussama Cheblaoui, Salah-Eddine Ayoubi Cherki

Juniors Garçons : Selmane Mansouri, Abdallah Allal, Samir Ferkous, Djaouad Nhari

Elite Dames et Juniors Filles :

Houda Chachour, Nesrine Houili, Yasmine El Meddah.

MONDIAUX U19

Riadh Belhaïdouche se qualifie pour les quarts de finale

Le jeune boxeur algérien Riadh Belhaïdouche, engagé dans la catégorie des moins de 50 kg, a validé son billet pour les quarts de finale des Championnats du monde U19 de boxe, organisés du 16 au 27 octobre 2026 à Budva, au Monténégro.

Le représentant algérien a signé une victoire convaincante face au Japonais Rinto Nakano, en s'imposant à l'unanimité des juges (5-0). Une performance qui lui permet de poursuivre son aventure mondiale et de se préparer à un nouveau défi face au Kazakh Adil Askanbay, son prochain adversaire en quarts de finale.

La compétition se poursuit également pour les autres représentants algériens. Deux pugilistes nationaux sont attendus sur le ring ce mercredi, à l'occasion des huitièmes de finale. Abdelmadjid Houari (-75 kg) sera opposé à l'Australien Taulialia Gideon Sanson, tandis que Brahim Akhmalou (-90 kg) affrontera l'Ukrainien Vladyslav Naumenko.

Dans le tableau féminin, Besma Bahri (-57 kg) effectuera son entrée en compétition vendredi prochain, avec un huitième de finale face à l'Ouzbèke Robiya Ravshanova.

Sous la conduite de l'entraîneur national Ibrahim Bourenane, la sélection algérienne prend part à cette deuxième édition des Mondiaux U19 avec un effectif de 14 athlètes, composé de neuf garçons et cinq filles.

Cette compétition internationale rassemble plus de 550 boxeurs issus de 75 pays, venus défendre leurs chances dans les différentes catégories de poids.

Les épreuves éliminatoires se poursuivront durant la semaine, avant les demi-finales programmées le 25 octobre et les finales prévues le 27 octobre 2026.

MONDIAUX 2026

DE KARATÉ-DO PAR ÉQUIPES L'Algérie connaît ses adversaires

La sélection algérienne de karaté connaît désormais ses adversaires pour la Coupe du monde de karaté par équipes, prévue du 20 au 22 novembre 2026 à Hangzhou, en Chine, à l'issue du tirage au sort officiel, effectué par la Fédération Mondiale de Karaté (WKF).

L'équipe algérienne sera représentée par un contingent de 21 karatékas, répartis sur quatre groupes (deux équipes masculines et deux équipes féminines), engagés sur les deux spécialités de la discipline : le Kumité et le Kata.

Cet événement mondial verra la participation de 264 athlètes de 31 pays.

Instaurée dans le cadre de la nouvelle stratégie de la WKF, la Coupe du monde par équipes est une compétition biennale distincte des Championnats du monde individuel. Elle rassemble l'élite planétaire du karaté autour de quatre titres mondiaux majeurs (Kata et Kumité).

Pour cette deuxième édition à Hangzhou – qui succède à l'édition inaugurale de Pampelune (Espagne) en 2024 –, la formule s'annonce féroce. Au sein de chaque poule, les nations s'affronteront dans un mini-championnat où seules les deux meilleures équipes de chaque groupe décrocheront leur billet pour les quarts de finale. La sélection algérienne a validé son ticket pour ce prestigieux rendez-vous mondial grâce à sa place de dauphin obtenu lors des derniers Championnats d'Afrique 2026. Voici la composition des athlètes : Epreuves de Kumité : Messieurs (Groupe 2) : Algérie, Iran, Australie, Monténégro, Chine.

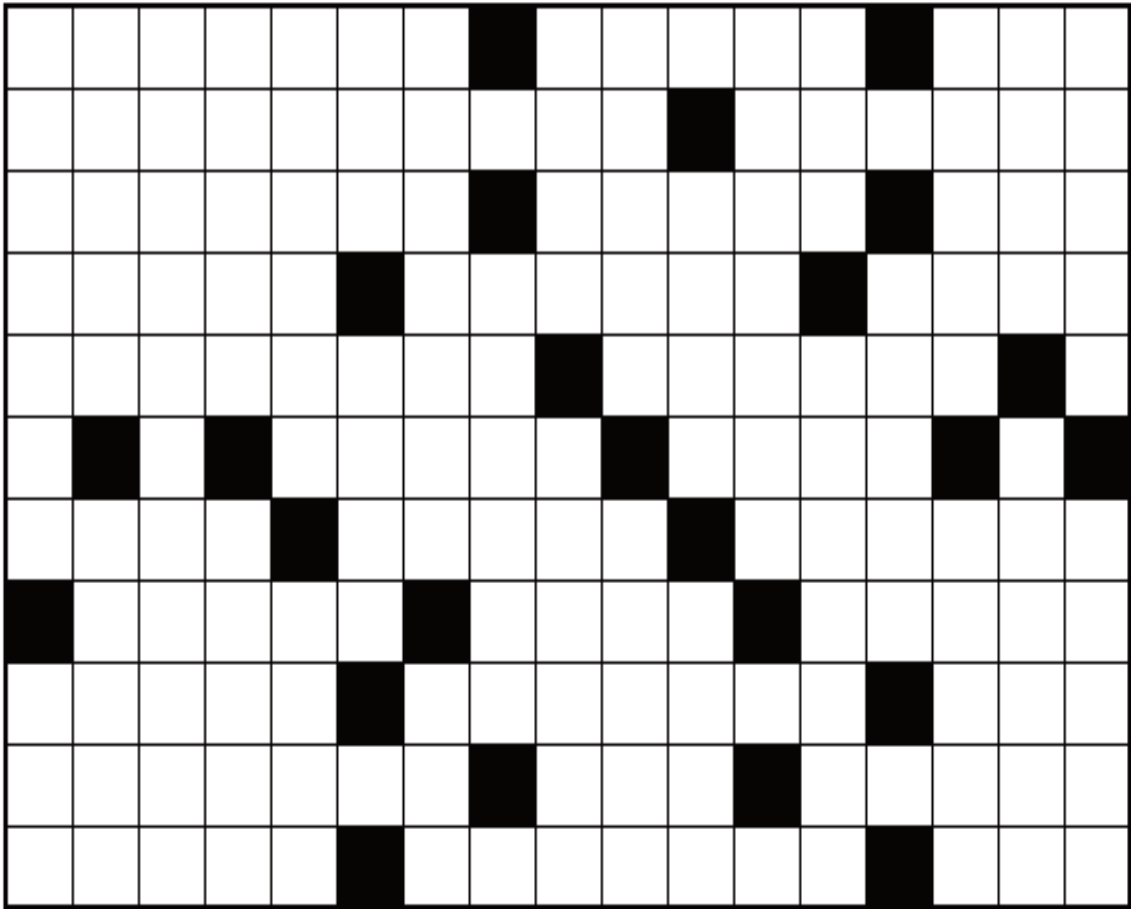
Dames (Groupe 4) : Algérie, Japon, Mexique, Allemagne, Azerbaïdjan.

Epreuves de Kata : Messieurs (Groupe 4) : Algérie, Japon, Venezuela, Portugal, Pologne.

Dames (Groupe 2) : Algérie, Portugal, Chine, République Tchèque, Pérou.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -

AIS

EPI

MIS

PAF

PLI

RAS

REE

RIS

SEC
- 4 -

AISE

ARAC

ONDE

PICS

REAS

REEL

RIRA

ROUX

STUC

TOUR
- 5 -

ANARS

ASILE

AXENT

CALEE

DATES

ECALÉ

ECOLO

EMPAN

FESSE

ILEUS

INDEX

NIPPA

OSCAR

PALES

PERIS

SEINS

SEULE
- 6 -

ALESES

ENIGME

EPERON

MISERE

PILERA

SCENES

SELLAI

SUERAS
- 7 -

AMENEES

CRENEES

ERSEAUX

HECTARE

HELICES

LATTEES

POREUSE

RECASES

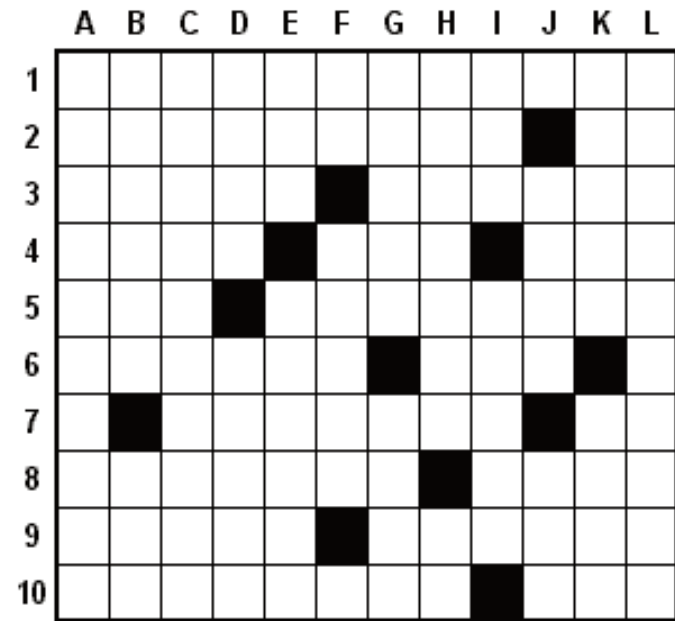
SAGAIES
- 8 -

CESSERAI
- 10 -

ECOULERONT
- 11 -

COTES-DUNORD

Mots croisés



- Horizontalement**
- 1 - Croyance qui transforme un homme en bête sauvage

2 - Distinguerait - Il vaut bien l'étain

3 - Etre artificiel que l'on peut doter de vie - Arbrisseaux à propriétés vomitives

4 - Trous pour les poutres - Il est payé pour jouer - Et parfois bécasse

5 - Grande joie pour un cabot - Gros tas de déchet

6 - Décharné - Voisins de l'équerre

7 - Prendre congé - Terre des arsaïses

8 - Traiter à fond - Manieur d'explosif

9 - Grandes quantités - Poussa

10- Dictérai mes dernières volontés - Hexaèdres hasardeux

- Verticalement**
- A - Privèrend de l'usage des membres

B - Recueil de fables - Ne sent pas la rose

C - Faciles à emporter

D - Blondes à demi - Parfaitement calme

E - Pâté impérial - Gigolette

F - Il vous fait un petit tour - Opérationnelle

G - Aura en horreur - Essaye de faire un bon choix

H - Contre-attaque - C'est nickel

I - Défalque - Glaçon géant

J - Babas - Logis de poussins

K - Prophète juif - Elle se dilate dans la joie

L - Emprisonneras

Sudoku

4	6	3	1	9	5			8
5	2	7	3	8			9	4
	8	9			4		6	3
6	7	4	5	2	8	9		1
		8		4	1		2	
		1	7	6			4	5
8	3			1		7		6
7	4			5				
9	1		6			4	8	2

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Le Saviez-vous?

Au Vietnam, 40% de la population porte le même nom de famille !

Au Vietnam, le nom de famille le plus populaire est Nguyen. 40% de population vietnamienne portent ce nom. Les 14 noms de famille les plus populaires au Vietnam représentent plus de 90% de la population.

L'existence de noms de famille au Vietnam remonte à 111 av. J.-C., début d'une longue occupation millénaire du pays par la dynastie Han en Chine. Il y eut quelques tentatives éphémères d'indépendance avant que les vietnamiens ne chassent les Chinois en 939 après J.-C. Avant cette période, personne ne sait vraiment comment les vietnamiens traitaient les noms en raison du manque de documents écrits.

Ce nom est probablement dérivé d'un nom de famille chinois. Il a été attribué à des personnes sans qu'il n'y ait un lien entre ces dernières.

Solutions

T	V	R	E	N	P	E	R	S
A	S	E	R	I	O	R	E	A
I	L	E	A	L	E	R	A	S
Z	I	D	E	S	F	E	L	E
P	I	N	I	T	A	N	I	T
T	P	A	T	R	A	T	M	O
T	N	E	A	I	N	E	A	F
T	E	N	T	E	G	O	E	A
T	E	N	T	S	E	M	E	N
E	R	I	E	A	I	N	E	R
L	J	K	H	G	F	D	C	A

4	5	9	6	3	8	2	1	7
5	8	7	1	7	4	3	5	9
2	7	2	1	9	5	8	6	4
3	6	4	7	5	1	9	2	8
8	9	7	4	6	5	3	1	4
5	1	2	3	8	9	6	4	7
7	6	5	9	4	3	1	8	2
9	3	2	8	1	6	4	7	5
1	4	8	5	2	7	6	9	3

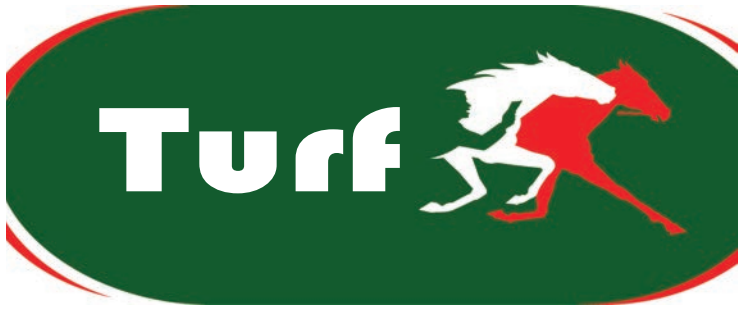


Devinettes

Si avant-hier était lundi, quel jour serai la veille d'après-demain ?

Réponse : Jeudi

Jeux des 7 Terres



Hippodrome Emir Abdelkader de Zemmouri

Journée N° 206

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - BISCOTTE DE CARSI

H. AGUENOU 2.500 m
23-07-2026 2.300 m R.A.P
C. SAFSAF 2.300 m 11 pts
28-07-2026 2.400 m R.A.P
S. BENDJEKIDEL 2.400 m 10 pts
26-08-2026 2.200 m retirée
S. BENDJEKIDEL 2.200 m 12 pts
01-10-2026 2.400 m 10ème
H. AGUENOU 2.400 m 12 pts
15-10-2026 2.300 m R.A.P
H. AGUENOU 2.300 m 12 pts
Ses chances sont pratiquement nulles à cause de sa baisse de forme.

Conclusion : A revoir.

2 - ECLAIR DE L'ELLE

T. BELHABCHIA 2.500 m
19-03-2026 2.400 m distancé
T. BELHABCHIA 2.400 m 12 pts
28-03-2026 2.325 m 1er T.N.C
T. BELHABCHIA 2.300 m 12 pts
16-04-2026 2.525 m 3ème T.N.C
T. BELHABCHIA 2.500 m 12 pts
30-04-2026 2.625 m 7ème
T. BELHABCHIA 2.600 m 12 pts
15-10-2026 2.300 m 3ème T.N.C
T. BELHABCHIA 2.300 m 12 pts
Il est à retenir en très bonne place sur sa distance du jour.

Conclusion : Une priorité.

3 - VIPSOS DE GUEZ

A. SAHRAOUI 2.500 m
04-07-2026 2.550 m 9ème
A. SAHRAOUI 2.500 m 12 pts
23-07-2026 2.350 m 5ème T.N.C
A. BENHABRIA 2.300 m 11 pts
28-07-2026 2.450 m 7ème
A. SAHRAOUI 2.400 m 10 pts
01-10-2026 2.400 m 5ème T.N.C
A. SAHRAOUI 2.400 m 12 pts
15-10-2026 2.300 m 2ème T.N.C
A. SAHRAOUI 2.300 m 12 pts
Ses derniers accessits lui donnent une possibilité pour se détendre.

Conclusion : Une possibilité.

4 - DELINE GALBE

Y. MEZIANI 2.525 m
05-03-2026 2.300 m 2ème T.N.C
Y. MEZIANI 2.300 m 12 pts
19-03-2026 2.400 m 5ème T.N.C
Y. MEZIANI 2.400 m 12 pts
17-08-2026 2.325 m arrêtée
Y. MEZIANI 2.300 m 12 pts
02-09-2026 2.200 m 1ère T.N.C
Y. MEZIANI 2.200 m 12 pts
01-10-2026 2.425 m 8ème
Y. MEZIANI 2.400 m 12 pts
Il est difficile de la retenir dans cette confrontation.

Conclusion : A revoir.

5 - DESTIN DE L'AUBE

SA. FOUZER 2.525 m
26-03-2026 2.600 m 7ème
S. FOUZER 2.600 m 12 pts
09-04-2026 2.425 m distancé
ABM. BOUBAKRI 2.400 m 12 pts
16-04-2026 2.525 m arrêté
M. HAMLIL 2.500 m 12 pts
17-08-2026 2.350 m 1er T.N.C
N. MEZIANI 2.300 m 12 pts
01-10-2026 2.450 m 9ème
N. MEZIANI 2.400 m 12 pts
Le parcours du jour pourrait bien influencer ses chances sur 2.500m.

Conclusion : A revoir.

6 - CODEX BOURBON

ABM. BOUBAKRI 2.525 m
22-01-2026 2.450 m 1er T.N.C
ABM. BOUBAKRI 2.400 m 12 pts
29-01-2026 2.550 m 3ème T.N.C
ABM. BOUBAKRI 2.500 m 12 pts
26-02-2026 2.550 m 9ème
ABM. BOUBAKRI 2.500 m 12 pts
26-03-2026 2.625 m 5ème T.N.C
ABM. BOUBAKRI 2.600 m 12 pts
16-04-2026 2.550 m 1er T.N.C
ABM. BOUBAKRI 2.500 m 12 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée pour une place honorable sur 2.525m..

Conclusion : Une priorité.

Départ de la première course à 16h - Prix: **Jiacomo** - Trot Attelé
Distance : 2.500 mètres - Dotation : 400.000 DA - Paris **Quarté-Quinté**

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	DRIVERS	DIST.	ENTRAINEURS
F. BENDJEKIDEL	1 BISCOTTE DE CARSI	H. AGUENOU	2.500	PROPRIÉTAIRE
T. BELHABCHIA	2 ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2.500	PROPRIÉTAIRE
T. CHABANE	3 VIPSOS DE GUEZ	A. SAHRAOUI	2.500	MS. CHAABANE
Y. MEZIANI	4 DELINE GALBE	Y. MEZIANI	2.525	PROPRIÉTAIRE
R. CHIKHOUNE	5 DESTIN DE L'AUBE (0)	SA. FOUZER	2.525	ABM. BOUBAKRI
R. CHIKHOUNE	6 CODEX BOURBON	ABM. BOUBAKRI	2.525	ABM. BOUBAKRI
F. BENDJEKIDEL	7 HUMPHREY	AM. BENDJEKIDEL	2.525	PROPRIÉTAIRE
M. BENDJEKIDEL	8 JASMINE DU GLANON	R. TARZOUT	2.525	PROPRIÉTAIRE
M. BECHAIRIA	9 FANCY FREE	A. BENAYAD	2.525	PROPRIÉTAIRE
A. TIAR	10 CYRUS DE CAYOLA	N. TIAR	2.525	N. TIAR
A. TIAR	11 AYANNA D'OGER (0)	C. SAFSAF	2.525	N. TIAR
A. AZZOUZ	12 DRAGA D'ALOUETTE	N. TARZOUT	2.350	N. TARZOUT

7 - HUMPHREY

AM. BENDJEKIDEL 2.525 m
30-04-2026 2.625 m 8ème
F. BENDJEKIDEL 2.600 m 12 pts
09-07-2026 2.350 m 8ème
AL. BENDJEKIDEL 2.300 m 12 pts
23-07-2026 2.325 m 7ème
AL. BENDJEKIDEL 2.300 m 11 pts
28-07-2026 2.425 m 1er T.N.C
R. TARZOUT 2.400 m 10 pts
01-10-2026 2.450 m 4ème T.N.C
AM. BENDJEKIDEL 2.400 m 12 pts
Il aura une chance pour prétendre à un accessit avec son jockey habituel.

Conclusion : Une possibilité.

8 - JASMINE DU GLANON

R. TARZOUT 2.525 m
04-07-2026 2.525 m 7ème
AM. BENDJEKIDEL 2.500 m 12 pts
09-07-2026 2.325 m 5ème T.N.C
R. TARZOUT 2.300 m 11 pts
23-07-2026 2.325 m 3ème T.N.C
R. TARZOUT 2.300 m 11 pts
26-08-2026 2.250 m 2ème T.N.C
R. TARZOUT 2.200 m 12 pts
01-10-2026 2.425 m 2ème T.N.C
R. TARZOUT 2.400 m 12 pts
Elle est à retenir en très bonne place sur 2.525m.

Conclusion : Une priorité.

9 - FANCY FREE

A. BENAYAD 2.525 m
09-07-2026 2.325 m 2ème T.N.C
A. BENAYAD 2.300 m 11 pts
23-07-2026 2.325 m 2ème T.N.C
S. FOUZER 2.300 m 11 pts
28-07-2026 2.425 m 6ème
A. BENAYAD 2.400 m 10 pts
26-08-2026 2.250 m 3ème T.N.C
A. BENHABRIA 2.200 m 12 pts
01-10-2026 2.450 m 6ème
S. FOUZER 2.400 m 12 pts
La monte de Benayad lui convient pour effacer son dernier échec.

Conclusion : Une priorité.

10 - CYRUS DE CAYOLA

N. TIAR 2.525 m
29-01-2026 2.550 m 1er T.N.C
N. TIAR 2.500 m 12 pts
26-02-2026 2.550 m 3ème T.N.C
N. TIAR 2.500 m 12 pts
26-03-2026 2.675 m 2ème T.N.C
N. TIAR 2.600 m 12 pts
30-04-2026 2.675 m 2ème T.N.C
N. TIAR 2.600 m 12 pts
01-10-2026 2.400 m 1er T.N.C
N. TIAR 2.400 m 12 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles.

Conclusion : Une priorité.

11 - AYANNA D'OGER

C. SAFSAF 2.525 m
28-03-2026 2.300 m 10ème
R. TARZOUT 2.300 m 12 pts
30-04-2026 2.600 m 10ème
Y. BELHABCHIA 2.600 m 12 pts
17-08-2026 2.300 m 4ème T.N.C
N. TIAR 2.300 m 12 pts
26-08-2026 2.200 m 1ère T.N.C
N. TIAR 2.200 m 12 pts
02-09-2026 2.225 m 2ème
N. TIAR 2.200 m 12 pts
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable.

Conclusion : A revoir.

12 - DRAGA D'ALOUETTE

N. TARZOUT 2.550 m
30-04-2026 2.625 m 9ème
N. TARZOUT 2.600 m 12 pts
22-06-2026 2.325 m 5ème T.N.C
N. TARZOUT 2.300 m 12 pts
27-06-2026 2.400 m 1ère T.N.C
N. TARZOUT 2.400 m 12 pts
04-07-2026 2.525 m 5ème T.N.C
N. TARZOUT 2.500 m 12 pts
23-07-2026 2.350 m 1ère T.N.C
N. TARZOUT 2.300 m 11 pts
Elle aura une chance logique pour négocier une place honorable.

Conclusion : Une priorité.

PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	10 - 6 - 2 - 12 - 8	10 - 6 - 2 - 12 - 8 - 9
	Possibilités: 9 - 7	Possibilités: 7 - 3
	Champ F : 10 - 6 - 2 - X	Champ F : 10 - 6 - 2 - 12 - X
	Champ D : 10 - 6 - X - X	Champ D : 10 - 6 - 2 - X - X
	6 - 10 - 2 - 12 - 8 - 7	6 - 10 - 2 - 12 - 8 - 7 - 3



Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome d'El-Eulma
Mercredi 14/10/2026
Paris QUARTE-QUINTE
5 - 8 - 1 - 6 - 11
QUARTE
G: 400 DA P: 40 DA
QUINTE
G: 13.900 DA P: 150 DA